

Quels avantages à être syndiqué

?

Le Sniil premier syndicat national, représentatif, est le seul à connaître une progression constante de son nombre d'adhérents, pourquoi ?

Un conseil d'administration national composé d'infirmiers, TOUS en activité de soins à domicile, qui portent dans toutes les instances la parole des infirmiers libéraux.

Qui peut mieux qu'un infirmier libéral, parler des besoins et défendre les intérêts des infirmiers libéraux ?

Des idées progressistes qui correspondent à l'état d'esprit des infirmiers, les échanges entre les adhérents et le siège sont permanents.

Un syndicat qui fédère autour de valeurs telles que l'éthique, l'équité, la solidarité. Un syndicat qui répond présent à ses adhérents quand ils ont un problème.

Au niveau national : Des infos et échanges réguliers

Avoir accès à un site où toutes les infos et textes réglementaires sont regroupés, un espace réservé aux adhérents : www.sniil.fr

Participer avec tous les adhérents Sniil de France (métropole et DOM) à une liste d'échanges sur internet : liste ml, la demande est à adresser au siège : sniil@orange.fr

Recevoir une revue 4 fois par an « communication infirmière », abonnement compris dans votre adhésion.

Recevoir sur sa boîte mail une newsletter trimestrielle.

Une assistance juridique au siège national : sniil@orange.fr

Une assurance responsabilité civile professionnelle adaptée aux infirmiers, à tarifs négociés : APEI, s'adresser sniil@orange.fr

Des dossiers juridiques défendus sur tout le territoire : un infirmier de Guadeloupe convoqué au TASS par la caisse de l'Aube qui refusait le paiement des tarifs nuit

prescrits, a vu son dossier défendu et argumenté par le Sniil et a gagné, la caisse de l'Aube abandonnant les poursuites.

Des élus Sniil au conseil d'administration de la CARPIMKO. Présentez vous dossiers en toute discrétion à Pierrette Meury , élue CARPIMKO suppléante : sniil971@wanadoo.fr

Au niveau local : Un réseau proche de collègues formés et informés.

Des informations sur l'actualité professionnelle locale, des conseils comptables, fiscaux, réglementaires....

Des formations régulières, le calendrier vous est transmis, des réunions conviviales sont organisées pour vous.

Les informations immédiates, quand un changement intervient dans nos tarifs ou textes, une veille juridique et d'actualité est faite chaque matin par un membre Sniil971.

Des réponses rapides par mail : sniil971@wanadoo.fr

Un contact téléphonique constant, un réseau sur tout le département : **0690192961**

Une aide aux cotations : sniil971@wanadoo.fr

Une liste de remplaçants disponible par mail et actualisée

Un dossier de soins type vous sera offert à votre adhésion.

Des tarifs négociés chez nos partenaires

Un accompagnement si vous devez passer devant une commission, si vous avez un contrôle, un litige... discrétion assurée, un membre sera responsable de ce suivi.

Une assistance juridique même si une caisse de métropole vous contrôle, un conseil pour vos contrats. sniil971@wanadoo.fr

Des collègues responsables syndicaux qui vous représentent à l'ARS, à la CGSS, à l'URPS, à la CARPIMKO..... partagez vos problèmes avec les organismes: sniil971@wanadoo.fr

...Une équipe Sniil971 à votre écoute ! sniil971@wanadoo.fr,
0690192961

Tenez nous au courant de vos changements d'adresses mail, toutes les infos sont transmises par mail.